



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

divorce

Question écrite n° 71525

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur les difficultés financières que rencontrent trop souvent les parents divorcés, plus particulièrement ceux qui, ayant un droit de visite, se font un point d'honneur mais aussi une grande joie de recevoir, du mieux qu'ils peuvent, leurs enfants parfois nombreux à leur domicile tous les quinze jours. Ils doivent nourrir ces derniers et gardent pour les loger de grands appartements, ce qui leur occasionne des frais supplémentaires souvent trop importants eu égard à leurs revenus. Il souhaiterait que soit envisagée pour ces parents (en grande majorité des pères) la création d'un forfait familial qui leur permettrait de faire face à la situation dignement et il lui demande ce qu'elle compte faire en la matière.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71525

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 143